



Particuliers

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
en vigueur au 1^{er} septembre 2023. Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable



Chers Sociétaires, chers Clients,

Vous avez fait le choix d'une banque coopérative et mutualiste, **une banque qui agit chaque jour dans votre intérêt et celui de la société**. C'est cet engagement auprès des particuliers, professionnels, entreprises et associations qui contribue à entretenir la confiance qui nous unit.

Le Crédit Agricole Brie Picardie, ses administrateurs et collaborateurs œuvrent chaque jour pour entretenir ce lien de confiance :

- **en vous conseillant avec bienveillance et pragmatisme** des offres et services de qualité, adaptés à votre situation ;
- **en concrétisant notre promesse de proximité** à travers un réseau dense d'agences, de distributeurs de billets et de relais CA sur l'ensemble du territoire ;
- **en proposant des services digitaux de qualité, comme l'application "Ma banque"** ou les entretiens avec votre conseiller en visio ;
- **en respectant votre vie privée** : nous protégeons vos données personnelles qui ne sortent pas de notre écosystème et ne sont pas vendues ;
- **en investissant en permanence sur la sécurité** de vos paiements et la lutte contre la cybercriminalité.

Pour maintenir ces services à valeur ajoutée et notre présence locale, nous faisons évoluer nos tarifs sur les cartes bancaires et les forfaits de gestion de compte.

Au nom de l'ensemble des salariés et des administrateurs du Crédit Agricole Brie Picardie, je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Guillaume Rousseau
Directeur Général

VOTRE QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PARTICULIERS
EN VIGUEUR AU 01/09/2023, TARIFS TTC.

	Extrait standard des tarifs	3
	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	4
	Banque à distance	5
	Moyens et opérations de paiement	7
	Offre groupée de services (DONT OFFRE CRÉDIT AGRICOLE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE)	10
	Irrégularités et incidents	16
	Découverts et crédits	17
	Épargne et Placements financiers	19
	Offres jeunes	23
	Opérations avec l'étranger	26
	Succession	27
	Assurances et Prévoyance	27
	Autres services	28
	Lexique	30
	Résoudre un litige	31

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS¹ **Prix en €**

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne - CAEL Option Vision)	GRATUIT (hors coût de connexion)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alerte temps réel de gestion)	0,80€/mois (soit pour information 9,60€ par an)
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	44,85€/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	44,85€/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Mastercard AS	33,50€/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00€/retrait dès le 3 ^e retrait par mois
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ² :	
- En agence	3,96€ /virement
- Par internet	GRATUIT
Prélèvement :	
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Commission d'intervention ³	
- Par opération	8,00€
- Plafond mensuel	80,00€
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte +)	2,00€/mois (soit pour information 24,00€/an)
Tenue de compte	24,00€/an

¹ Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

² Liste des pays membres de l'EEE (Espace Economique Européen) : consultable p.29.

³ Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Prix en €

Ouverture, Transformation, Clôture

Service d'aide au changement de domiciliation	GRATUIT
▲ Ouverture de compte	GRATUIT
▲ Clôture de compte / Transfert de compte de dépôt interne au Crédit Agricole Brie Picardie	GRATUIT
Traitement d'une demande de retrait ou de désolidarisation d'un des co-titulaires	30€
Liste des opérations automatiques et récurrentes des 3 derniers mois	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité	GRATUIT

Les services bancaires de base⁴ sont indiqués par le symbole : ▲

Relevés de compte

	PAPIER	INTERNET E-DOCUMENTS
▲ Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,73€/mois	0,90€/mois
Relevé décadaire (3 par mois)	2,85€/mois	1,48€/mois
Relevé quotidien	17,49€/mois	8,78€/mois
Relevé annuel des frais	GRATUIT	
Relevé global des avoirs « RDV compte trimestriel »	7,74€/envoi	
Relevé global des avoirs « RDV compte semestriel »	11,65€/envoi	
Relevé global des avoirs « RDV compte annuel »	15,47€/envoi	

Tenue de compte

▲ Tenue de compte	24,00€/par an
▲ Frais de gestion de compte inactifs ⁵ (sans mouvement depuis plus de 12 mois)	30,00€/an
▲ Délivrance de RIB (Relevé d'Identité Bancaire) / IBAN	GRATUIT



BON À SAVOIR

Les comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur :
- les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes,
- des produits et services bancaires liés.

Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L.312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

Services en agence

Frais de recherche simple de documents ⁶	13,95€/unité
Frais de recherche complexe de documents ⁶	SUR DEVIS
Frais sur établissement d'attestation simple	5,00€/attestation
Frais sur établissement d'attestation complexe	15,00€/attestation
Frais de location de coffre-fort :	
- Annuelle	À PARTIR DE 56,30€⁷ par an et par coffre suivant la taille et le montant garanti
- Mensuelle	À PARTIR DE 4,70€/mois suivant la taille et le montant garanti
Mise à disposition de fonds au Crédit Agricole	21,57€/opération

▲ Versement d'espèces	GRATUIT
▲ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage par carte minute ⁸ (gratuit dans l'agence gestionnaire via les cartes Libre Service Agence page 7)	3,50€/retrait
▲ Remise de chèque(s)	GRATUIT

⁴ Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du code monétaire et financier.

⁵ Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte

⁶ Document hors imprimé fiscal unique et autres documents réglementaires gratuits ou plafonnés.

⁷ À partir de 37,75€/an dans les agences de Ham, Doullens et Montdidier.

⁸ Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Brie Picardie ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



BANQUE À DISTANCE

Prix en €

FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL) (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS...)

@ WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR MA BANQUE⁹ / « PAIEMENT MOBILE »¹⁰

Abonnements à des services de Banque à distance¹¹

▲ <u>Crédit Agricole en Ligne - CAEL Option Vision</u> Service de banque en ligne limité à la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
<u>Crédit Agricole en Ligne - CAEL Option Vision Plus</u> Services inclus dans CAEL Option Vision + virements externes SEPA	GRATUIT

Ces services de banque à distance sont accessibles depuis :

- le site internet www.ca-briepicardie.fr
- nos applications mobiles
- Ma Banque⁹ : dédiée à la consultation et la gestion de comptes
- * Sécuripass : service d'authentification forte permettant de valider les achats par carte bancaire en ligne et ajouter des bénéficiaires de virement sans délai
- Paiement Mobile¹⁰ dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - * paiement Paylib en magasin avec son mobile¹²
 - * Paylib entre amis

Service d'agrégation de comptes¹²
Consultation du solde des comptes bancaires et d'épargne détenus dans d'autres banque que le Crédit Agricole Brie Picardie

GRATUIT

L'application Ma Banque répond à vos attentes
24h/24 en vous offrant un maximum de services :

15

PRISE DE RENDEZ-VOUS DIRECTE
AVEC VOTRE CONSEILLER

VIREMENTS ET
ÉPARGNE RAPIDES

PARAMÉTRAGE
DES ALERTES¹³

GRATUIT



Découvrez l'application « PAIEMENT
MOBILE »¹⁰ et accédez à tous les services
de votre carte directement depuis votre
smartphone¹⁴



SERVICES D'ALERTES PAR SMS

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DE COMPTE PAR SMS

Mini-relevés	1,05€/mois
Nombre de SMS inclus	3 SMS/semaine
Alerte Actilibre : Service de placements automatiques d'excédent de budget	0,35€/mois
Alerte temps réel de gestion	0,80€/mois
Alerte achat à distance	0,80€/mois
Alerte solde disponible	0,35€/mois
Alerte « essentielle » : solde débiteur	0,80€/mois
Alerte « essentielle » : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,35€/mois
Alerte souplesse du découvert : information d'utilisation du découvert autorisé	0,35€/mois

⁹ Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

¹⁰ Téléchargement et accès gratuits à l'application « Paiement Mobile », hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

¹¹ Hors coût de communication variable selon opérateur.

¹² Service uniquement valable sous Android.

¹³ Service uniquement disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

¹⁴ Téléphone intelligent.

¹⁵ Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google LLC.



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Prix en €

Cartes

COTISATION CARTE



BON À
SAVOIR

Bonus Gold !

À chaque opération de paiement et de retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, bénéficiez d'une remise d'un centime à valoir sur votre prochaine cotisation carte Mastercard Gold World Elite ou Visa Premier/Infinite¹⁶

Les offres jeunes !

Les jeunes de 18 à 30 ans inclus bénéficient jusqu'à - 50% sur les offres «Ma Banque Au Quotidien», embarquant une carte sociétaire (plus d'informations p.23 «Offres Jeunes»)

Profitez de nos bons plans sur votre seconde cotisation cartes du compte !

Bénéficiez de 50% de réduction sur la seconde carte d'un même compte (réduction appliquée sur la carte la moins chère).

CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT

FOURNITURE D'UNE CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE

▲ L'Autre Carte ¹⁷	17,44€/an
L'Autre Carte Majeur Protégé	21,45€/an
Carte Prélude ¹⁸ (n'est plus commercialisée)	20,40€/an
Carte de débit Mastercard AS (carte de paiement à autorisation systématique)	33,50€/an
Mastercard Eko	35,00€/an
Mastercard Globe Trotter	44,85€/an

FOURNITURE D'UNE CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE

S L'Autre Carte ou Visa (débit immédiat ou débit différé)	44,85€/an
S Gold Mastercard ou Visa Premier (débit immédiat ou débit différé)	115,00€/an
S World Elite Mastercard Visa Infinite (débit différé)	315,00€/an

FOURNITURE D'UNE CARTE DE PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUELABLE

PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT IMMÉDIAT OU DIFFÉRÉ

S Cartwin Mastercard ¹⁹	44,85€/an
S Cartwin Gold Mastercard ¹⁹	115,00€/an
Carte Open ²⁰ (n'est plus commercialisée)	18,90€/an

S : Ces cartes existent aussi en version sociétaire.

FOURNITURE D'UNE CARTE DE RETRAIT

Cotisation carte Libre Service Agence ²¹	GRATUIT
Cotisation carte Libre Service Bancaire (n'est plus commercialisée)	25,10€/an

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro ²² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ²³	GRATUIT
--	----------------

Autres paiements par carte²⁴
Frais fixes
+ Frais proportionnels au montant du paiement

0,44€/paiement
2,14% du montant

N.B : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

RETRAIT PAR CARTE

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	Retraits par carte en euro ²² dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ²³		Autres retraits ²⁴
	Au Crédit Agricole	Dans une autre banque	
Carte Prélude ¹⁸	GRATUIT		AUX DISTRIBUTEURS²⁵ : 2,18% du montant + 3,50€/ retrait AUX GUICHETS : 2,04% du montant + 6,60€/ retrait + frais de conversion monétaire + frais de change éventuels
▲ L'Autre Carte ¹⁷	1,00€/retrait dès le 1 ^{er} retrait		
Maestro, Carte Internationale Mastercard, Visa, Cartwin Mastercard	GRATUIT		
Carte Internationale Gold Mastercard, Visa Premier, Cartwin Gold Mastercard	1,00€/retrait dès le 3 ^e retrait dans le mois		
Carte Visa Infinite, World Elite, Mastercard, Platinum Mastercard	GRATUIT		

AUTRES OPÉRATIONS CARTE

Rédaction du code confidentiel - Envoyé par SMS - Envoyé par courrier	2,00€/SMS 4,00€/courrier
Refabrication anticipée de carte	11,70€/carte
Frais d'opposition - À l'initiative du titulaire de la carte - Blocage de la carte par la banque	GRATUIT GRATUIT
Élévation ponctuelle du niveau de service - via Ma Banque ou notre site internet ²⁶ - en agence ou via SOS Cartes	GRATUIT 7,00€/opération

Virement et prélèvement

▲ VIREMENT SEPA²⁷

(Virement libellé en euro émis vers ou reçu d'un pays de l'EEE.)

	EN LIGNE	AGENCE
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL vers l'EEE <u>Vers un compte détenu au Crédit Agricole</u> <u>Vers un compte d'une autre banque</u>	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 3,96€/virement
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT <u>Vers un compte détenu au Crédit Agricole</u> Frais de mise en place Frais unitaire sur virement <u>Vers un compte d'une autre banque</u> Frais de mise en place Frais unitaire sur virement	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT 1,33€/virement
ÉMISSION D'UN VIREMENT INSTANTANÉ SEPA Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne Via Paylib entre amis - Application « Paiement Mobile » (limité à 500€/virement)		1,00€/virement GRATUIT
Réception d'un virement SEPA libellé en euros		GRATUIT

Réception d'un virement instantané SEPA

GRATUIT

PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE (TIP) SEPA

▲ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
▲ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais pour révocations et oppositions sur avis de prélèvement SEPA	GRATUIT
Courrier d'information premier prélèvement	0,50€/mois
▲ Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT

Autres facturations

Forfait des opérations courantes illimitées ²⁸ (comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements SEPA) ²⁹	1,10€/mois
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre - Montant inférieur à 50€ - Montant supérieur à 50€	7,29€ 14,59€

Chèque

Paiement d'un chèque	GRATUIT
▲ Remise de chèque(s) sur le compte (Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte : J+1)	GRATUIT
Frais de mise à disposition de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en pli simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé	7,00€/chéquier
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	16,73€/opération
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,74€
Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre caisse régionale	21,59€
Destruction de chéquier non réclamé	10,40€
Copie de chèques : par demande	14,50€
Copie de chèques (+10 chèques)	NOUS CONTACTER

^{16.} Une participation financière de 1€ au titre de la cotisation reste à votre charge. Le bonus ne s'applique pas à la 1^{re} cotisation. Ce dispositif ne concerne que les cartes souscrites avant le 30 novembre 2021.

^{17.} Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat. Carte gratuite pour les clients bénéficiant des services bancaires attachés au droit au compte (services bancaires de base).

^{18.} Carte proposée uniquement aux personnes ne disposant pas de chéquier.

^{19.} La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur l'ouverture de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.
Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

^{20.} La carte Open est une carte de crédit, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

^{21.} Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

^{22.} Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain.

^{23.} Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009 et de l'EEE : consultable p.29.

^{24.} Hors EEE et dans l'EEE avec une devise autre que l'euro, la devise suédoise et le leu roumain. Hors frais de conversion monétaire. L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur notre site internet rubrique tarifs.

^{25.} Frais de change éventuels supplémentaires.

^{26.} Sous réserve d'acceptation par la banque.

^{27.} Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires. Pays de la zone SEPA (cf carte p.29).

^{28.} Virements occasionnels ou permanents en France émis par Internet. Virements émis en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole Brie Picardie, occasionnels ou permanents. Virements occasionnels émis en agence vers un compte hors Crédit Agricole. Virements émis en zone SEPA en agence, en euros et occasionnels. Virements reçus, en euros, d'un compte détenu en France, à Monaco, ou dans un pays de l'EEE soumis au règlement CE n°924/2009. Mise en place d'autorisation de prélèvement (y compris SEPA). Paiement par avis de prélèvement ou TIP (y compris SEPA). Courrier d'information premier prélèvement.

^{29.} Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.



OFFRE GROUPEE DE SERVICES

Prix en €

Les produits et services composant les Offres groupées de services peuvent être achetés séparément.
Cotisation à une offre groupée de services.

Les offres « Ma banque Au Quotidien »



BON À SAVOIR

Vos 3 premiers mois de cotisation offerts !
Les 3 premiers mois sont offerts pour toute première souscription d'une offre Essentiel, Premium, Prestige

	PRESTIGE 30€/mois	PREMIUM 15€/mois	ESSENTIEL 9€/mois
--	----------------------	---------------------	----------------------

Fourniture d'une carte de débit avec assistance et assurances incluses

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard Standard ou Visa Classic (cotisation)	-	-	X
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard Gold ou Visa Premier (cotisation)	-	X	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard World Elite ou Visa Infinite (cotisation)	X	-	-

Chéquier

Chéquier standard	X	X	X
-------------------	---	---	---

Alertes

Alerte mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	X	X	X
--	---	---	---

Assurances

SecuriCOMPTE (Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement)	-	-	X
SecuriCOMPTE Premium (Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement)	X	X	-
SecuriWEB Premium (Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance)	X	X	-
SecuriPanne	X	X	-
SecuriShopping	X	X	-

Services du quotidien

Tenue de compte	X	X	X
E-relevés mensuel	X	X	X
Exonération de commissions d'intervention ³⁰	Illimité	3/an	1/an
Chèque de banque (nombre d'exonérations/an)	Illimité	3/an	1/an

	PRESTIGE 30€/mois	PREMIUM 15€/mois	ESSENTIEL 9€/mois
--	----------------------	---------------------	----------------------

Envoi en pli simple d'un chéquier ou d'une carte	X	X	X
Frais d'opposition sur chèque	X	X	X
Refabrication de la carte perdue ou volée	X	X	X
Rédition du code confidentiel de la carte	X	X	X
Retraits d'espèces ³¹ en euro au distributeur automatique du Credit Agricole	Illimité	Illimité	Illimité
Retraits d'espèces ³¹ hors distributeurs Crédit Agricole en euro dans la zone euro et dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ³²	Illimité	Illimité	Illimité
Retraits d'espèces ³¹ en devises dans les pays hors de l'Espace Economique Européen (EEE) ³²	Illimité	10 retraits GRATUITS /an	Tarif standard (Voir p.8)
Paiements par carte dans l'Espace Economique Européen (EEE) en euro ³²	Illimité	Illimité	Illimité
Paiements par carte en devise dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ³²	Illimité	10 paiements GRATUITS /an	Tarif standard (Voir p.7)
Virements émis ou reçus non SEPA	Illimité	10 virements GRATUITS /an	Tarif standard (Voir p.26)
Emission et réception d'un virement instantané SEPA	X	X	X
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³³ , paiement TIP SEPA	X	X	X

Extra-bancaire

Dossier Familial numérique	X	X	X
Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossier familial.com	X	X	X
Accès au service de renseignement Allô Expert	Illimité	Illimité	2 demandes /an
Mon Kiosque Presse	X	-	-

X : Compris dans la formule
- : Non compris dans la formule



BON À SAVOIR

Avantage jeune sociétaire

- Remise 18-25 ans : -50% / 26-30 ans : -30%
- Paiement et retrait par carte en devise dans ou hors pays de l'EEE : illimité sur les formules Premium et Prestige

Offre Globe Trotter : réservée aux 18-30 ans inclus

Détails p.23

³⁰. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8€ par opération et de 80€ par mois.

³¹. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

³². Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009 et de l'EEE : consultable p.29.

³³. Sauf gratuité imposée par la loi.

Compte EKO : 2,00€/mois

Gestion du compte	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - CAEL option Vision Plus ³⁴
	Tenue du compte
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte si solde du compte < à 20€ • alerte essentielle - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole
	E-relevé mensuel
Moyens de paiement	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard EKO »
	Renvoi du code confidentiel de la carte
	Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Opposition faite par le titulaire de la carte
	Frais de refabrication de la carte
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
Retrait d'espèces par carte	Chéquier
	Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Brie Picardie Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen : 25 retraits/an en euro ou en devise (1€/retrait au-delà de 25 retraits/an) Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an (au delà, voir rubrique « Autres Retraits» p8)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



BON À SAVOIR

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € :
- Montant du chèque supérieur à 50 € :

30,00€/chèque
50,00€/chèque

Les frais de rejet annoncés comprennent tous les frais et commissions.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé : 1,00€/mois³⁵

Le Socle	Tenue de compte
	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - CAEL option Vision Plus ³⁴
	Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
	Information premier prélèvement SEPA
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
Module budget protégé	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)
	Ouverture et clôture de compte
	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois /semaine)
	Gratuité pour l'ensemble des frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.
	2 chèques de banque (par mois)
	Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
	Un changement d'adresse (1 fois/an)
	Versement d'espèces en agence
	Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Compte à Composer (CAC)

Cette offre n'est plus commercialisée.

VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN

Tenue de compte		2,25€ /mois ³⁶
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus ³⁴		
Mise à disposition des moyens de paiement octroyés (frais d'envoi de chèquiers et cartes) pour des renouvellements		
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA		
Information premier prélèvement SEPA		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement 		
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)		
Dossier familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p.28)		

VOS UNIVERS DE BESOINS

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

		DÉCOUVERT	PRIX
Module Maîtrise du Découvert	Module souscrit à partir du 01/01/2017 <ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCOMPTE Découvert³⁷ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs³⁸ (dans la limite du montant autorisé) 	DE 1,00€ À 500,00€	2,19€/mois
		DE 500,01€ À 1000,00€	2,96€/mois
		DE 1000,01€ À 2000,00€	3,88€/mois
		2000,01€ ET PLUS	5,10€/mois
		DE 1,00€ À 300,00€	1,51€/mois
	Module souscrit avant le 01/01/2017 <ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCOMPTE Découvert³⁷ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs³⁸ (dans la limite du montant autorisé) 	DE 300,01€ À 800,00€	2,18€/mois
		DE 800,01€ À 1200,00€	2,95€/mois
		DE 1200,01€ À 2000,00€	3,83€/mois
		2000,01€ ET PLUS	5,09€/mois
		Module Budget Assurances ³⁹	Assurance SécuriBUDGET ³⁷ / SécuriBUDGET Premium ^{37,40} (auto, habitation, santé, personne)
Module Compte Sécurisé	Assurance SécuriCOMPTE Plus ³⁷ / SécuriCOMPTE Premium ^{37,40}	2,86€/mois Premium : 4,39€/mois	
	Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur		
	Retrait d'espèces de dépannage		
	Réédition carte urgente		
	Réédition code confidentiel		

Module Épargne Pilotee	Actilibre : placements automatiques des excédents de budget	2,22€/mois Premium : 2,91€/mois
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « Actilibre » ⁴¹	
	Assurance SécuriÉPARGNE ³⁷ / SécuriÉPARGNE Premium ^{37,40}	
	Relevé global épargne/crédit (annuel) / (trimestriel) en Premium ⁴⁰	
Module Suivi @ssuré	Assurance SécuriWEB ³⁷ / SécuriWEB Premium ^{37,40}	3,06€/mois Premium : 3,93€/mois
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte achat à distance • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion 	

Dégressivité Tarifaire

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

	COTISATIONS (SOCLE + MODULE)
5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,28€ ET 5,29€
10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,30€ ET 7,38€
15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,39€ ET 9,46€
20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,47€ ET PLUS

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Comptes-Services (CSCA) ancienne gamme en €/mois

Ne sont plus commercialisés, en gestion uniquement. Les composants ne peuvent plus être modifiés.

Prélude	1,00€
Initial+	4,85€
Equilibre+	6,95€
Optimum+	8,05€
Mozaïc +	3,30€

³⁴ Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

³⁵ En application de l'article L.312-1-3, alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est susceptible d'être revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

³⁶ Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (p.28).

³⁷ Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

³⁸ Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

Module souscrit après le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

³⁹ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles de Crédit Agricole (CAMCA), Société d'Assurance régie par le Code des Assurances.

⁴⁰ Montant de garantie supérieure.

⁴¹ Mandat de placement automatisé des excédents de budget.



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Prix en €

Commission d'intervention

Commission d'intervention⁴²

- Par opération **8,00 €**
- Plafond mensuel de 10 commissions **80,00 €**

Clientèle fragile : montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base⁴³

- Par opération **4,00 €**
- Plafond mensuel **10,00 €**



BON À SAVOIR

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	20€/courrier
Frais par SATD (Saisie Administrative à Tiers Détenteur)	10% du montant dû au Trésor Public ⁴⁴
Frais pour saisie attribution ou conservatoire	99€
Frais de mise en place d'un paiement direct de pension alimentaire	99€ à la mise en place
Frais de lettre pour compte débiteur non autorisé	9,77€/lettre
Frais de dénonciation de découvert par A/R	9,77€/lettre

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁴⁵	11,85€/lettre
Forfait ⁴⁶ de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁴⁷	
Montant du chèque ≤ 50€	30,00€/chèque
Montant du chèque > 50€	50,00€/chèque
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision ⁴⁸	Montant de l'avis de prélèvement plafonné à 20,00€
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ⁴⁸	Montant de l'avis de virement plafonné à 11,75€

EN CAS D'INTERDICTION BANCAIRE :

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	30,00€/chèque
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,00€/acte

CLIENTS IDENTIFIÉS FRAGILES :

Plafond de frais d'incidents, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
 - Les frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision
 - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
 - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- 25,00€/mois**

⁴² Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absences ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

⁴³ Les commissions d'intervention sont offertes pour les clients ayant souscrit à l'offre Compte à Composer Module Budget ProTégé.

⁴⁴ Dans la limite d'un plafond fixé par décret à 100,00€ TTC, sous réserve de modification du plafond fixé par décret.

⁴⁵ Tarification débiée si paiement du chèque.

⁴⁶ Ce forfait inclut : la lettre d'information préalable, les frais de gestion de dossier, les frais d'interdiction bancaire interne, la délivrance d'un certificat de non paiement, la constitution d'une provision bloquée affectée, la commission d'intervention.

⁴⁷ Frais liés au rejet d'un chèque et payables dès le rejet du chèque.

⁴⁸ Ce forfait comprend, s'il y a lieu, la commission d'intervention et de notification. Conformément au décret d'application n°2007-1611 du 15 novembre 2007.



DÉCOUVERTS ET CRÉDITS⁴⁹

Prix en €

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique « Offres jeunes ». Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découverts

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximum	PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE⁵⁰
Autorisation de découvert ⁵¹	VOIR CONDITIONS EN AGENCE

Vous avez la possibilité d'adapter, après analyse de votre situation, à la hausse comme à la baisse, le montant de votre autorisation de découvert autorisé.

Crédit renouvelable

Compte Crédit Renouvelable : Supplétifs
Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de prêt.
Peut être associé au Compte Supplétifs :
- Une carte de paiement crédit ou comptant (Cartwin MasterCard ou Cartwin Gold MasterCard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique "carte".

NOUS CONSULTER

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Trésorerie	NOUS CONSULTER
Regroupement de crédits (regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	NOUS CONSULTER
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT

Prêt Immobilier & Prêt Viager Hypothécaire

Prêt immobilier	NOUS CONSULTER
Prêt Viager Hypothécaire	NOUS CONSULTER
Annulation des offres de prêt	0,75% du montant du prêt (MAX. 150€)

Frais d'étude et de mise en place

Compte Supplétifs	GRATUIT
Prêts autos, prêts personnels, prêts travaux Prêt à consommer regroupé	1 % du capital emprunté (MIN. 45€)
Prêt à taux zéro	GRATUIT
Éco-PTZ, Prêt Épargne Logement	GRATUIT
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	montant forfaitaire 500,00€
Prêt Tout Habitat, Crédit Relais, Prêt Conventionné (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine) <i>Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.</i>	À PARTIR DE : 500€+0,1% du capital emprunté
Prêt Viager Hypothécaire	1 % du capital emprunté, Min. 3000,00€

Assurances liées au crédit

Assurance des emprunteurs (décès, invalidité, incapacité, perte d'emploi...) ⁵²	NOUS CONSULTER
--	-----------------------

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter/date d'échéance ⁵³	36,88€/prêt
Facturation du décompte de remboursement anticipé (hors prêt DCI ⁵⁴ et LCC ⁵⁵)	
- Offre émise jusqu'au 30/06/2016	25,88€
- Offre émise depuis le 01/07/2016	GRATUIT
Rédédition de tableau d'amortissement	23,57€/tableau
Report d'échéance	98,58€/prêt
Nantissement d'un contrat d'assurance vie	
- contrat d'assurance vie détenu hors groupe Crédit Agricole Brie Picardie	214,20€/contrat
- contrat d'assurance vie groupe Crédit Agricole Brie Picardie	107,10€/contrat
Mise en place d'une caution solidaire	79,57€/caution
Mainlevée totale d'hypothèque	100,18€/prêt
Mainlevée partielle d'hypothèque	160€/prêt
Mainlevée sur contrat épargne hors groupe Crédit Agricole Brie Picardie	100,18€/prêt

Mainlevée sur contrat épargne groupe Crédit Agricole Brie Picardie	50,09€/prêt
Modification de garantie ou d'emprunteur	
- crédits à la consommation	96,75€/prêt
- crédits immobiliers	268,42€/prêt
Traitement d'opposition à la compagnie d'assurance	100,40€/traitement
Impayé cotisation assurance emprunteur	36,88€/traitement
Attestation de prêt	25,88€/attestation
Opération sur le bien financé (démembrement de propriété, donation...) nécessitant une analyse et un accord du prêteur	100,00€
Opérations diverses	NOUS CONSULTER

^{49.} Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

^{50.} Selon réglementation en vigueur. Taux Annuel Effectif Global maximum : plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie «découverts en compte aux particuliers» publié trimestriellement par le Journal Officiel.

^{51.} Le taux d'intérêt est décliné à partir de l'indice de référence (plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie «découverts en compte aux particuliers» publié trimestriellement au Journal Officiel) servant au calcul du taux d'intérêt débiteur publié par la Banque de France minoré de 2 points.

^{52.} Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale sont assurés par : PREDICA, ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

^{53.} Sous réserve d'acceptation de votre Caisse régionale.

^{54.} Directive crédit immobilier. Ces frais sont applicables pour les crédits immobiliers souscrits avant le 1^{er} juillet 2016, date d'entrée en vigueur de la DCI.

^{55.} Loi sur le crédit à la consommation.



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Prix en €

Épargne Bancaire

Actilibre : placements automatiques des excédents de budget	0,50€/mois
---	-------------------

TRANSFERT DE COMPTE VERS UNE AUTRE BANQUE

Livrets et assimilés	GRATUIT
Compte Épargne logement (CEL)	115,00€
Plan d'Épargne logement (PEL)	115,00€

ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme, Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

L'assurance vie et le plan d'épargne populaire - PERP

- Droits d'entrée	NOUS CONSULTER
- Rémunération	NOUS CONSULTER
- Frais de gestion	NOUS CONSULTER

Placements financiers

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Mise en place d'un plan d'épargne boursier	GRATUIT (hors droit d'entrée)
Ouverture d'un compte-titre ou d'un Plan d'Épargne en Action (PEA) / PEA-PME	GRATUIT
Frais de transfert de comptes-titres (par compte)	
- Transfert d'une ligne de titres français	15,00€/ligne (max 150€ si plusieurs lignes)
- Transfert d'une ligne de titre étranger	76,42€
Frais de transfert PEA & PEA/PME	
Titres cotés :	15€/ligne max 150€
Titres non cotés	50€/ligne
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	14,41€
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	37,26€
Création d'Imprimé Fiscal Unique spécifique	22,76€
Commission sur OPC externe	22,13€+ frais émetteur
Commission sur OPC Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Commission de service Invest Store Intégral :	
- À partir de 24 ordres exécutés par an	GRATUIT
- Moins de 24 ordres exécutés par an	96,00€

ORDRES DE BOURSE SUR LES COMPTES TITRES EN FRANCE⁵⁶

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Agence	5,20€	1,55%⁵⁸	16,69€
Par téléphone au 0 969 323 460 ⁵⁷	5,00€	1,22%⁵⁸	13,84€
Internet : Invest Store Initial	GRATUIT	0,51%⁵⁸	7,35€
Internet : Invest Store Intégral	GRATUIT	0,99€ (ordre≤1100€) 0,09%⁵⁸(ordre>1100€)	
Service de règlement Différé (SRD)	GRATUIT	0,020%⁵⁹ + frais de courtage	3,85€ + frais de courtage

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

ORDRES DE BOURSES SUR COMPTES TITRES SUR BOURSES ÉTRANGÈRES⁵⁶

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Agence	GRATUIT	1,55%⁵⁸	42,26€
Par téléphone au 0 969 323 460 ⁵⁷	GRATUIT	0,57%⁵⁸	22,56€
Internet : Invest Store Initial	GRATUIT	0,57%⁵⁸	21,45€
Internet : Invest Store Intégral	GRATUIT	0,56%⁵⁸	21,05€

ORDRES SUR PEA, PEA/PME ET PER⁵⁶

	Frais fixes	Frais proportionnels
Agence	GRATUIT	1,18%⁵⁸
Par téléphone au 0 969 323 460 ⁵⁷	GRATUIT	1,18%⁵⁸
Internet : Invest Store Initial	GRATUIT	0,48%⁵⁸
Internet : Invest Store Intégral	GRATUIT	0,99€ (ordre≤1100€) 0,09% (ordre>1100€)⁵⁸

Souscription et vente de titres non cotés	1,20% du montant de l'opération (max. 1000€)
---	---

DROITS DE GARDE SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

Frais de tenue de compte	26,72€
--------------------------	---------------

Par an	Valeurs CA	Valeurs Hors CA	Etranger/Nominatif
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,066%	0,302%	0,350%
Frais fixes par ligne	0,98€	4,18€	9,66€

Montant minimum : 34€	Montant maximum : 556,37€
------------------------------	----------------------------------

Exonération pour :

Les clients de moins de 30 ans

Les CTO/PEA dont la valorisation est inférieure à 152€

Les CTO/PEA ouverts après le 30 novembre de l'année tarifiée

DROITS DE GARDE SUR PEA, PEA/PME ET PER

Par an	Valeurs CA	Valeurs Hors CA	Etranger/Nominatif
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,066%	0,302%	0,350%
Frais fixes par ligne	0,98€	4,18€	5€ (25€ titres non cotés)

Montant maximum : 556,37€

Exonération pour :

Les clients de moins de 30 ans

Les CTO/PEA dont la valorisation est inférieure à 152€

Les CTO/PEA ouverts après le 30 novembre de l'année tarifiée

PARTS SOCIALES⁶⁰

1 part sociale = 1€	
Frais de souscription et remboursement parts sociales	GRATUIT
Droits de garde	GRATUIT

CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS⁶¹

Facturation en fonction de l'encours confié		
Gestion Conseillée ⁶² Dès 100K€	100K€-200K€ 0,40% 200K€-500K€ 0,35%	500K€-1000K€ 0,30% >1000K€ 0,25% min. 250€/an
Gestion Conseillée digitale Dès 50K€	0,6% Minimum : 300€	
Pôle Bourse ⁶³ Dès 50K€	50K€-100K€ 1,50% 100K€-200K€ 1,20% 200K€-500K€ 1,1%	500K€-1000K€ 1,00% >1000K€ 0,75% min. 750€/an
Décisions Patrimoine	12€ /mois + 0,6% sur les encours de hors bilan confiés min. : 504€/an	

All Visory - Agrégateur de patrimoine (offert avec Gestion Conseillée, Pôle Bourse et Décision Patrimoine)

6€/mois

Droits d'entrée réduits sur contrats PEA/CTO :	OPC ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	OPC OBLIGATAIRES	OPC MONÉTAIRES
OPC Groupe Crédit Agricole et OPC Externes de l'Univers de gestion	1%	0,5%	0%

OR

Achat/vente/conditionnement/frais d'expertise

NOUS CONSULTER

⁶⁴ Les frais de place sont en supplément

⁶⁵ Appel non surtaxé

⁶⁶ Pourcentage appliqué sur le montant de l'ordre

⁶⁷ Par jour de portage sur exécution et opérations de report

⁶⁸ Peut être souscrit sur PEA ou CTO

⁶⁹ Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS », permet au Client de disposer :

- de conseils en investissement pour gérer son(s) compte(s) titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA) à partir d'une sélection prédéterminée d'Organismes de Placements Collectifs (OPC),
- et/ou de préconisations d'arbitrage sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(s) contrat(s) d'assurance vie, et ce, dans le respect du profil d'investissement et de l'exposition aux risques associés acceptés par le Client.
- Gratuité des arbitrages sur contrats d'assurance vie de la gamme PREDICA.

⁷⁰ Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre :

- ses ordres de souscription/achat d'actions/parts d'OPC,
- ou ses demandes d'arbitrages sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(s) contrat(s) d'assurance vie.

⁷¹ Le paiement du prix dû au titre du présent service ne dispense pas le Client du paiement de tous les autres frais qui sont applicables (droits de garde sur comptes titres et PEA, droits d'entrée sur contrats d'assurances vie, droits d'entrée sur les contrats PEA/CTO, frais d'arbitrage...)

⁷² Le service « Pôle Bourse », permet au Client de disposer de conseil en investissement pour gérer son CTO/PEA en titres cotés et à partir d'une sélection prédéterminée d'OPC. Le service « Pôle Bourse » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre ses ordres de souscription / rachat d'actions cotées et d'actions / parts d'OPC...



OFFRES JEUNES

Prix en €

CES OFFRES SONT DESTINÉES AUX JEUNES JUSQU'À 30 ANS INCLUS. LES JEUNES PEUVENT AUSSI AVOIR ACCÈS À TOUTES LES AUTRES OFFRES DÈS LORS QU'ILS SATISFONT À LEURS CONDITIONS.

Offre groupée de services

Cotisations à une offre groupée de services consultable p.10

Offres «Ma Banque Au Quotidien» Essentiel, Premium, Prestige	18 - 25 ANS SOCIÉTAIRES	-50% sur la cotisation mensuelle
	26 - 30 ANS SOCIÉTAIRES	-30% sur la cotisation mensuelle

Offre séjour à l'étranger

OFFRE GLOBE TROTTER⁶⁴

Nouvelle formule réservée aux 18-30 ans inclus

2€ / MOIS

GESTION DU COMPTE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : CAEL Option Vision +

Frais de tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Renvoi du code confidentiel de la carte

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Chéquier

RETRAIT D'ESPÈCES

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Brie Picardie

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

PAIEMENT PAR CARTE

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Moyens de paiement

Cotisations cartes consultables p. 7 et 8

COTISATION CARTE POUR LES 12/17 ANS

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black	17,60€
Carte Mozaïc de retrait	GRATUIT

CARTES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Carte de paiement Mozaïc (débit immédiat) (cette offre n'est plus commercialisée)	20,40€
---	---------------

Autres opérations sur moyen de paiement avec la carte Mozaïc Black

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro (ou devise équivalente : devise suédoise, ou en leu roumain) dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ⁶⁵	GRATUIT
---	----------------

Paiement par carte hors zone euro ⁶⁶	GRATUIT
---	----------------

RETRAIT PAR CARTE

Retraits par carte dans un distributeur automatique de billets d'une autre banque dans la zone euro ⁶⁵ ou hors zone euro ⁶⁶	GRATUIT
---	----------------

Retraits par carte à un guichet hors zone euro ⁶⁶	GRATUIT
--	----------------

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (de 18 à 25 ans) ⁶⁷	1/2 tarif soit 4,00€
--	-----------------------------

Crédits et Découverts

Frais d'étude et de mise en place	NOUS CONSULTER
-----------------------------------	-----------------------

Cautionnement, aide à l'installation (Good Loc)	NOUS CONSULTER
---	-----------------------

Autorisation de découvert	
- Montant	NOUS CONSULTER
- Taux débiteur préférentiel	NOUS CONSULTER

Financement études, apprentissage, auto, permis, projets divers	NOUS CONSULTER
---	-----------------------

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « Autres opérations liées aux crédits » p.18.

Épargne

Livret Tiwi (0 -11 ans), Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans), Livret A (-1 an, 15€ offerts) ⁶⁸	
---	--

- Ouverture	GRATUIT
-------------	----------------

- Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
------------------------	-----------------------

Assurance⁶⁹

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans	NOUS CONSULTER
--	-----------------------

Assurance de biens (multirisque habitation, automobile, deux roues, tous mobiles...)	NOUS CONSULTER
--	-----------------------

Assurances de personnes (protection juridique, santé...)	NOUS CONSULTER
--	-----------------------

Assurance auto	
----------------	--

- Stage de conduite préventive	GRATUIT⁷⁰
--------------------------------	-----------------------------

- Offre enfant d'assuré	- 200€ LA 1^{RE} ANNÉE⁷¹
-------------------------	--

Assurance habitation formule jeune	6€/mois
------------------------------------	----------------

⁶⁴ L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

⁶⁵ Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009, et pays de l'EEE consultables p. 29.

⁶⁶ Hors EEE et dans l'EEE avec une autre devise que l'euro, devises suédoises et leu roumain.

⁶⁷ Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).
1 commission gratuite par mois pour les moins de 25 ans, gratuite pour les détenteurs de Compte à Composer ou de Compte-Service.

⁶⁸ Somme perçue pour toute première souscription d'un livret A auprès du Crédit Agricole Brie Picardie 6 mois après l'ouverture du livret A. Sous réserve des conditions et de la législation en vigueur lors de l'ouverture de ce livret. Offre réservée aux enfants de moins d'un an.

⁶⁹ Les contrats d'assurance : Habitation, Auto, 2 roues, Tous mobiles, Accidents de la Vie et santé, sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurance. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris - N° de TVA : FR 95 352 358 865. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole Crédit Agricole Brie Picardie, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier d'assurance sous le n° 07 022 607.

⁷⁰ Choix entre stage sur piste ou coaching personnalisé. Sous conditions prévues au contrat.

⁷¹ Sous conditions d'attribution. Si au moins un des représentants légaux détient une assurance auto au Crédit Agricole Brie Picardie.



OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER⁷²

Prix en €

Change

LES CHÈQUES DE VOYAGE

Commission sur revente de chèques en devises **1,60%** de la contre-valeur

LES BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS

- Commission sur achats/reventes de devises
(Cour du jour disponible en agence) **5,60€/opération**

Les chèques

Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger sauf bonne fin **0,10%** du montant,
Min. 19,72€,
Max. 112,05€

Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger crédit
après encaissement **0,12%** du montant,
Min. 27,52€
Max. 101,32€

Paiement par chèque sur l'étranger en euros ou en devises **0,10%** du montant,
Min. 27,94€

Commission de change si chèque en devises
avec crédit d'un compte euro. **11,20€**

Virements internationaux⁷³

(Opérations libellées en devises dans l'EEE⁷⁴ ou en euros et devises hors EEE)

Frais de mise en place d'un virement permanent **GRATUIT**

Émission d'un virement non SEPA ou SEPA hors Espace
Économique Européen **0,10%** du montant,
Min. **26,70€**

Reception d'un virement non SEPA ou SEPA hors Espace
Économique Européen **20%** du montant,
Max. **18,30€**

Commission de change si virement en devises
avec débit ou crédit d'un compte euro **11,20€**

Frais du correspondant si virement émis avec frais OUR⁷⁵ **0,125%** (Min. 27,50€;
Max. 99,00€)

Frais d'investigation ou de réparation pour RIB, IBAN, BIC
absent ou incomplet **31,72€**

Compte en devise (retrait ou versement d'espèces non autorisé)

Commission de tenue de compte en devises **23,60€/mois**

Autres opérations

LES RETRAITS D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS, PAIEMENTS PAR CARTE ET VIREMENTS SONT CONSULTABLES PAGES 7 ET 8

⁷² Hors frais de port, envoi en recommandé ou envoi express, si besoin.

⁷³ Hors débits, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires.

⁷⁴ Pays de l'EEE (Espace Économique Européen) soumis au règlement européen n°924/2009 : consultable p.29.

⁷⁵ Le donneur d'ordre prend à sa charge la totalité des frais. Ne s'applique que sur les virements non SEPA hors EEE
Options de tarifications : a/ Tous frais à la charge du bénéficiaire (frais BEN) b/ Tous frais à la charge du donneur
d'ordre (frais OUR = frais Emission d'un virement international + frais du correspondant) c/ Frais partagés (frais
SHARE).



SUCCESSION

Prix en €

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

- Actif successoral⁷⁶ < 1000€

- Actif successoral⁷⁶ > 1000€

GRATUIT

1,00% de l'actif successoral⁷⁶,
Min. 90,00€
Max. 690,00€

Frais de gestion annuels⁷⁷

85,00€

⁷⁶ Hors contrat d'assurance vie. Exonération pour les enfants mineurs.

⁷⁷ Dossier de succession de plus d'un an.



ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Prix en €

Assurances pour vous protéger au quotidien⁷⁸

COTISATIONS		STANDARD	PREMIUM
SécuriCOMPTE Assurance perte et vol des moyens de paiement ⁷⁹		SécuriCOMPTE Plus 2,00€/mois/compte	SécuriCOMPTE Premium 4,20€/mois/compte
SécuriWEB ⁷⁹		1,25€/mois/compte	2,50€/mois/compte
SécuriBUDGET ⁷⁹		1,70€/mois/compte	
SécuriPROTECTION ⁷⁹ (L'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à composer)		2€/mois/compte	
SécuriÉPARGNE ⁷⁹		0,25€/mois/compte	1,88€/mois/compte

		DÉCOUVERT	PRIX
SécuriTRESORERIE ⁷⁹	Souscrit jusqu'au 31/12/2016	≤ 300,00€	1,35€/mois/compte
		DE 300,01€ À 2000,00€	2€/mois/compte
		> 2000,00€ Plafond d'indemnisation 3000,00€/sinistre/an	3€/mois/compte
SécuriTRESORERIE ⁷⁹	Souscrit à partir du 01/01/2017	≤ 500€	1,35€/mois/compte
		DE 500,01€ À 2000,00€	2€/mois/compte
		> 2000,00€ Plafond d'indemnisation 3000,00€/sinistre/an	3€/mois/compte

⁷⁸ Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances

⁷⁹ Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelle du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.



**BON À
SAVOIR**

SécuricomptePlus : tellement plus qu'une assurance des moyens de paiements

SécuricomptePlus garantit les conséquences de l'utilisation frauduleuse des moyens de paiement, mais pas seulement !

Les préjudices liés aux effets personnels sont également garantis :

- Documents officiels
- Clés et serrures
- Remplacement de plaques d'immatriculation
- Téléphone portable
- Maroquinerie (en formule Premium)



AUTRES SERVICES

Prix en €

LES MAGAZINES Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'Info Prestige (version numérique) **56,08€/an**

- Accès illimité au service de renseignements Les Experts de Merci pour l'Info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

+ Option papier : le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08€/an**

Merci pour l'Info Premium (version numérique) **18,00€/an**

- Accès illimité au service de renseignements Les Experts de Merci pour l'Info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique

+ Option papier : le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08€/an**

Merci pour l'Info Essentiel (version numérique) **12,00€/an**

- Accès au service de renseignements Les Experts de Merci pour l'Info : 2 demandes/an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique

+ Option papier : le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile **38,08€/an**

LES MAGAZINES Offre réservée aux clients du Crédit Agricole Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **31,60€/an**

Détente Jardin (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **22,90€/an**

Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **27,90€/an**

Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **23,90€/an**

Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **49,80€/an**

Parents (Abonnement de 9 n°/an, précédé de 3 n° offerts) **25,90€/an**

Plus de pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert) **19,90€/an**

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

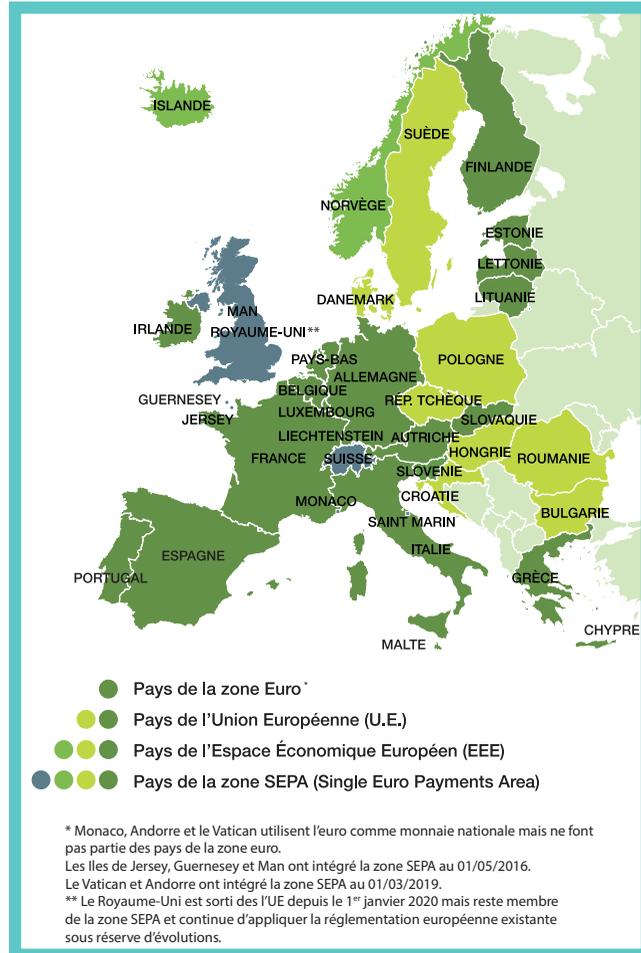
Service client Uni-MÉDIAS

Pour toute question relative aux publications :  **09 69 32 34 40**

(appel non surtaxé)

www.mercipourlinfo.fr

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES





LEXIQUE

FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Frais perçus par la banque ou l'établissement de paiement pour la gestion du compte.

OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

L'offre groupée de services est une « offre globalisée de produits et services permettant de couvrir un ensemble de besoins ».

LETTRÉ D'INFORMATION PRÉALABLE POUR CHÈQUE SANS PROVISION

Frais perçus par la banque quand elle informe le titulaire du compte, par lettre, de l'émission d'un chèque sans provision.

FRAIS D'AVIS À TIERS DÉTENTEUR

Les frais par avis à tiers détenteur sont les frais perçus par la banque pour le traitement d'un avis à tiers, procédure administrative permettant au Trésor Public ou à l'Administration Fiscale d'obtenir le blocage puis le règlement de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts, pénalités et frais accessoires.

FRAIS DE SAISIE ATTRIBUTION

Frais perçus par la banque pour le traitement d'une saisie attribution, procédure qui permet à un créancier titulaire d'un titre exécutoire d'appréhender immédiatement tout ou partie des sommes détenues par un tiers au nom de son débiteur.

DROITS DE GARDE

Montant des frais pour la tenue des comptes-titres, permet d'assurer la garde et le service des titres (paiement des coupons ou des dividendes, suivi des opérations sur titres,...).

OPC

Les OPC (Organismes de Placement Collectif) constituent une catégorie de produits financiers qui regroupent les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement). Le principe général est la gestion collective.

FRAIS D'ÉTUDE ET DE MISE EN PLACE DE CRÉDITS

Frais correspondants à :

- L'analyse, suivi et traitement administratif du dossier jusqu'à la réalisation du crédit,
- L'envoi des différents documents liés à l'opération,
- L'information et la coordination avec les offices notariaux ou autres intermédiaires concernés.

📶 Cartes bénéficiant de la fonctionnalité «sans contact». Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application « Paiement Mobile », sur le site internet www.ca-briepicardie.fr et auprès de votre Conseiller.

▲ Service bancaire de base :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ;
- un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire ;
- la domiciliation de virements bancaires ;
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ;
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires ;
- les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ;
- des moyens de consultation à distance du solde du compte ;
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ;
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ;
- la réalisation des opérations de caisse.

Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

RÉSoudre UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale :

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie

Service Qualité Clients

500, rue Saint Fuscien – 80095 AMIENS CEDEX 3

ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse :

www.ca-briepicardie.fr (coûts d'accès et/ou de communication variables selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Clientèle répond au Client sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante :

Le Médiateur auprès de la FBF

CS 151

75422 PARIS Cedex 09

ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur :

lmediateur.fbf.fr

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <https://www.amf-france.org>)

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : www.mediation-assurance.org

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

SATISFAIT DE MA BANQUE

JE RECOMMANDE...

N'ATTENDEZ PLUS, PARRAINEZ VOS PROCHES ! CHAQUE NOUVEAU
CLIENT CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE PEUT VOUS FAIRE GAGNER
JUSQU'À 300€⁸⁰

POUR SIGNALER TOUTE OPÉRATION DE VIREMENT APPARAISSANT
SUR VOTRE COMPTE N'ÉTANT PAS À VOTRE INITIATIVE :

0 969 394 009⁸¹

DÉCLARER UN SINISTRE AUTO, HABITATION,
GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE :

0 800 810 812

Service & appel
gratuits

SOS CARTE :

0 969 399 291⁸¹

FAIRE OPPOSITION SUR UN CHÉQUE OU UN CHÉQUIER :

0 969 399 291

DÉCLARER UN LITIGE DANS LE CADRE DE SON CONTRAT
PROTECTION JURIDIQUE PLEINS DROITS :

0 800 813 810

Service & appel
gratuits

POUR PLUS
D'INFORMATIONS

RENDEZ-VOUS EN AGENCE
OU SUR WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR



Application
Ma Banque

www.credit-agricole.fr/ca-briepicardie



⁸⁰- 100€ pour une entrée en relation avec ouverture d'un Compte de dépôt et 300€ pour une entrée en relation à titre professionnel (hors SCI, hors association et microentreprise). Récompense maximale de 1000€ dans la limite de cinq recommandations/an. Offre sous réserve du maintien de l'offre. Consultez le règlement complet relatif à l'offre sur notre site ca-briepicardie.fr

⁸¹- Utilisable en cas de perte, vol, ou utilisation frauduleuse de la carte bancaire. Prix d'un appel local. Accessible 24/24 et 7/7 depuis la France et l'étranger.

En application du Règlement du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, vous disposez sur ces données de droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation et (v) de portabilité de vos données vers un prestataire tiers le cas échéant. Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment au traitement de vos données ainsi qu'à l'envoi de nos messages. Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant notre DPO à : dpo@ca-briepicardie.fr ou à DPO 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 - 487 625 436 RCS AMIENS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 022 607. Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur Immeubles et fonds de commerce et Gestion Immobilière numéro CPI 80012021000000016 délivrée par la CCI d'Amiens, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. www.credit-agricole.fr/ca-briepicardie - 04/23 - CITEO : FR234299_03XUNU. Imprimeur : Roto Armor - ZA de Fournello 22170 PLOUAGAT

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

